

## CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**Vendredi 30 avril 2021 de 09H00 à 13H00**

conformément à la délibération du 19 mars 2021, dans la salle de conférence Elipse au lieu-dit « la Maison du Livre » située à L-4362 Esch-sur-Alzette, 7, Énnert den Héichiewen.

Conformément à l'article 2 de la loi du 24 juin 2020, telle que modifiée, portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, il est admis d'assister par visioconférence à la réunion du Conseil Communal, respectivement de donner procuration à un autre conseiller communal.

En application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi précitée, les conseillers qui souhaitent assister à la séance par visioconférence doivent en informer le Collège des Bourgmestre et Echevins, par l'intermédiaire du secrétaire général, au plus tard le jeudi, 29 avril 2021, à 12 :00 heures.

### ORDRE DU JOUR

#### *Réunion à huis-clos: 09H00 - 09H20*

- 1.1. Questions de personnel (présentations de candidats, nominations aux emplois, promotions, démissions); décision
- 1.2. Office Social ; questions de personnel ; avis
- 1.3. Enseignement ; demande de dérogation ; décision

#### *Réunion publique: 09H20 - 13H00*

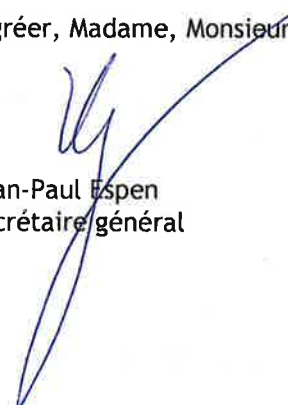
2. Information au public des décisions de personnel
3. PAP Nouveau Quartier « Rout Lëns » ; décision
  - 4.1. Transactions immobilières ; décision
  - 4.2. Accord tripartite relatif à des terrains sis « auf der Homicht », rue de Belval ; décision
  - 4.3. Moratoire sur les loyers sur les locaux loués à des acteurs du secteur HORECA ; décision
- 5.1. Convention « KUFA's Urban Art Esch 2021 » ; décision
- 5.2. Convention de partenariat dans le cadre de la construction des deux conduites d'eau potable et d'un réservoir à Ehlerange ; décision

- 5.3. Convention avec CLT-UFA concernant la diffusion multi-formats des événements sportifs ; décision
- 5.4. Convention tripartite relative au « Escher Jugendhaus » pour l'exercice 2021 ; décision
- 5.5. Convention avec le Réseau Psy relative à la mise à disposition de logements ; décision
  
- 6.1 Questions de personnel ; décision
- 6.2. Règlement portant fixation de la durée normale de travail et des modalités de l'horaire de travail mobile ; modification ; décision
- 6.3. Remplacement des badges du personnel communal ; règlement-taxé ; décision
  
- 7. Office Social ; création et suppression d'un poste ; avis
  
- 8. Bon d'achats pour soutenir les commerces eschois (point mis à l'ordre du jour par le LSAP Esch)
  
- 9.1. Devis ; décision
- 9.2. Subsidés ; décision
  
- 10. Modifications au règlement de la circulation et confirmation des règlements de circulation temporaires ; décision
  
- 11. Contrats de bail et avenants ; décision
  
- 12. Tableau de préséance du conseil communal ; mise à jour ; décision
  
- 13. Commissions consultatives ; modifications ; décision


Le point 1 sera traité en séance secrète.

Les dossiers peuvent être consultés par les conseillers communaux soit au service du secrétariat général de la Ville, soit sur l'application « E-Conseil » à partir du lundi, 26 avril 2021.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.



Jean-Paul Espen  
secrétaire général



p. Georges Mischo, bourgmestre, emp.  
s. Martin Kox, Echevin